



**HAL**  
open science

**Marc Antoine Pérouse de Montclos, Une guerre perdue :  
la France au Sahel, Paris, J.-C. Lattès, 2020, 312 p.**

Louis Balmond

► **To cite this version:**

| Louis Balmond. Marc Antoine Pérouse de Montclos, Une guerre perdue : la France au Sahel, Paris,  
| J.-C. Lattès, 2020, 312 p.. Paix et sécurité européenne et internationale, 2020. halshs-03158258

**HAL Id: halshs-03158258**

**<https://shs.hal.science/halshs-03158258>**

Submitted on 16 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Note de lecture de Louis Balmond

Louis Balmond

Professeur émérite à l'Université de Toulon

**Marc Antoine Pérouse de Montclos, *Une guerre perdue : la France au Sahel*, Paris, J.-C. Lattès, 2020, 312 p.**

Les conditions de la poursuite de l'action militaire conduite par la France au Sahel depuis 2013 et les débuts de l'opération Serval font désormais publiquement débat et notamment chez les militaires (qui n'hésitent pas à formuler leurs interrogations même devant des journalistes appartenant à des journaux satiriques) et les parlementaires lesquels, faute d'obtenir la création d'une commission d'enquête justifiée notamment par les pertes humaines françaises, ont dû se contenter de missions d'information.

La question du maintien de la présence militaire française dans les conditions actuelles est donc posée.

Pour Marc-Antoine Pérouse de Montclos : la cause est entendue : la France a perdu la guerre au Sahel et donc les forces françaises doivent être rapatriées. Il rejoint ainsi ceux qui pensent pour des raisons aussi bien stratégiques que financières et humaines, qu'il faut partir et que le plus tôt sera le mieux.

L'auteur qui développe cette thèse, grand connaisseur de l'Afrique, a quelques titres à faire valoir pour cela. Docteur en Science Politique, il est actuellement Directeur de recherche à l'Institut de Recherche sur le Développement et chercheur associé au *Peace Research Institute* d'Oslo. Ses recherches portent principalement sur les conflits armés, les déplacements forcés de population et l'évaluation de l'aide humanitaire en Afrique subsaharienne. Il a vécu plusieurs années au Nigeria, en Afrique du Sud et au Kenya et accomplit régulièrement des missions d'études en Afrique. Auteur de nombreuses publications sur l'Afrique, on note, parmi les plus récentes et les plus proches du sujet : « L'Afrique, nouvelle frontière du Djihad ? » (La Découverte 2018) et « La tragédie malienne », Vendémiaire, 2013.

La thèse de l'auteur, particulièrement fouillée repose sur des éléments non seulement stratégiques et politiques mais surtout économiques, sociaux et culturels qui constituent le contexte dans lequel est menée l'action de la France. C'est l'ignorance de ce contexte et notamment la surestimation de la dimension terroriste de la crise du Sahel et le soutien à des pouvoirs dictatoriaux et corrompus qui a conduit à une impasse. Des succès relatifs sur le plan tactique et un accroissement limité des forces françaises présentes sur le terrain ne peuvent permettre de résoudre une crise globale qui est avant tout celle du développement et de la gouvernance.

L'argumentation est développée en deux parties et dix chapitres, successivement, « Mission impossible » ; « De l'usage immodéré de la force » ; « Djihadisme et Charia » ; « Le prisme du terrorisme, un jeu dangereux » ; « La baudruche de la globalisation » ; « L'obsession religieuse » ; « Prévention et radicalisation » ; « Contes et légendes de la pauvreté » ; « L'autoradicalisation républicaine » ; « Des conséquences d'un ensablement durable ».

La conclusion est sans appel : « la question n'est donc pas vraiment de savoir s'il faut partir, mais quand et comment ».

Si l'analyse repose sur des éléments peu contestables, elle suscite également, et c'est aussi son intérêt, des points de discussion. Le premier a trait au fait que se sont succédé dans la

guerre au Sahel, deux opérations qu'il importe sans doute de distinguer. La première, Serval, est un *contre-rezzou* destiné à faire face, à la demande des autorités maliennes, à une forme moderne de *rezzou* (historiquement, l'action d'une bande armée qui se constituait en pays arabe, notamment au Sahara, pour aller à de grandes distances surprendre et piller un campement, un poste, ou les caravanes). Destinée à bloquer une opération visant Bamako, elle a atteint son objectif et l'intervention française au Sahel aurait pu s'arrêter là, au risque, néanmoins, de devoir être renouvelée quelques temps plus tard pour les mêmes motifs. Barkhane, qui lui a succédé, avait un objectif beaucoup plus ambitieux : sécuriser la zone du Sahel en transférant progressivement les responsabilités aux Etats de la région, Cette mission impliquant dès lors une stratégie globale touchant l'ensemble des aspects liés au développement de la zone, devait mobiliser, outre la France dont elle dépasse très largement les moyens, l'Union européenne et les Nations Unies. Les États de la région, de leur côté, devaient acquérir progressivement la capacité de faire face aux menaces, ce qui impliquait des progrès aussi bien sur le plan sécuritaire que sur le plan de la gouvernance. Les autorités françaises successives, ne sont cependant pas parvenues à assurer cette mobilisation, demeurée sans commune mesure par rapport à l'importance des enjeux. Elles ont au contraire progressivement dû faire face sur le terrain à la méfiance parfois à l'hostilité des populations et échoué ainsi dans la tentative de *peace building* (Barkhane), là où le *Peace Enforcement* (Serval) avait réussi.

Que faire alors : c'est la deuxième interrogation à laquelle il faut tenter de répondre aussi bien à court qu'à plus long terme. À court terme, face à un risque d'enlisement patent, des pertes en vies humaines limitées mais constantes, et un renforcement des moyens qui ne peut être que limité du côté français et illusoire du côté européen et « onusien », la tentation du retrait, progressif et organisé, est évidente. Elle aura assurément un coût politique au plan interne mais surtout international. Peut-être, comme semble le penser des responsables militaires, cela permettra-t-il aux forces armées françaises de se consacrer aux conflits de haute intensité auxquels toutes les grandes puissances se préparent. À plus long terme, peut-on néanmoins en espérer un début de pacification de la zone, malgré le désintérêt des États développés, par le seul jeu de l'aide au développement et de l'action humanitaire des ONG. C'est ignorer un contexte parfaitement mis en évidence par M.-A. Pérouse de Montclos : des Etats minés par les conflits internes, gangrenés par la corruption et la criminalité organisée, ce qui rend impossible toute gouvernance de nature à permettre de faire face aux défis économiques, sociaux, sanitaires ou climatiques. L'auteur dessine en réalité les contours de la crise qui frappe les États dans de nombreuses régions d'Afrique, une crise qui fournit un terrain idéal d'action aux groupes terroristes. Le phénomène terroriste, auquel il n'attribue peut-être pas la place qu'il mérite au Sahel et dont la corrélation avec la situation en Libye semble avérée, ne peut être minimisé, même s'il faut à juste titre, le contextualiser.

Si les forces de Barkhane se retirent, un vide stratégique va naturellement apparaître. Il pourra certes être comblé par l'intervention éventuelle d'Etats tiers plus ou moins désintéressés. Il laissera plutôt la place à une situation dans laquelle les carences des Etats existants fourniront un champ libre à des groupes armés prédateurs se disputant le pouvoir, en réalité le contrôle des populations et des richesses de la zone. La France et les Européens peuvent certes se désintéresser de la question et l'abandonner au jeu des logiques locales. Ce serait toutefois contradictoire avec le fait qu'ils souhaitent, parviennent parfois, et devront de plus en plus souvent s'associer aux Etats africains sur les grands dossiers internationaux. Ce serait de plus une position difficile à tenir devant les opinions publiques occidentales si cette situation provoquait, comme on peut le craindre, conflits armés et exactions à l'encontre des populations civiles. Le système des Nations-Unies ne pourrait alors demeurer passif et devrait engager une opération de maintien et de consolidation de la paix, comme il l'a fait en RCA en 2014 avec, M. Pérouse de Montclos s'en félicite, l'appui militaire décisif (quoique critiqué)

de la France. Pour présenter un réel intérêt, l'opération envisagée par le Conseil de sécurité devrait dans cette hypothèse avoir une forte composante civile pour agir sur tous les éléments contextuels de la crise et mobiliser pour cela le plus grand nombre de parties prenantes (institutions des Nations Unies, organisations régionales et notamment Union européenne, organisations non gouvernementales). Mais elle devrait disposer également d'une composante militaire « robuste » pour sécuriser l'action de la composante civile et protéger la population civile et les agents humanitaires, éventuellement en « éradiquant » les groupes armés menaçants. (les termes « robuste » et « éradiquer » ont été utilisés par le Conseil de sécurité, pour évoquer la Force de réaction rapide, créée en 2013 au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la république démocratique du Congo, MONUSCO) Il était demandé à cette force de faire la guerre aux groupes armés terrorisant la population et elle l'a faite.

Le déroulement de ce processus, pour l'instant imaginaire, pourrait alors conduire à un paradoxe : se rapprochant de la logique qui commandait à l'origine l'opération Barkhane, il conduirait, car il y a fort à parier que les forces françaises seraient mobilisées pour constituer la force de réaction rapide, à faire « du Barkhane sans Barkhane ». Et d'ailleurs, comme on a pu l'évoquer précédemment dans cette revue (Paix et Sécurité Internationale et Européenne, n° 1, 2015), le fait que le Conseil de sécurité autorise préalablement cette opération ne lui conférerait pas une légalité/légitimité supplémentaire par rapport aux interventions françaises évoquées. Par contre, encore faudrait-il que contrairement à Barkhane, les volontés politiques et les moyens opérationnels mis en œuvre soient enfin à la hauteur des enjeux.

Ainsi, l'ouvrage de Marc-Antoine Pérouse de Montclos mériterait-il bien d'autres commentaires car il interroge, bouscule, ne laisse jamais indifférent. On ne peut qu'espérer qu'il alimente les discussions qui auront lieu au Sénat, en février 2021, dans le cadre du débat obtenu par la Haute Assemblée sur la guerre au Sahel.